



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

JPR10 - 28.01.2016

Réunion ministérielle des États signataires et Garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région

Addis-Abeba, le 28 janvier 2016 – Les Ministres des affaires étrangères et les représentants des États signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (l'« Accord-cadre ») se sont réunis à Addis-Abeba le 28 janvier 2016, en marge de la vingt-huitième session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine. L'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté de développement de l'Afrique australe étaient présentes à la réunion en leur qualité de Garants de l'Accord-cadre. La réunion était présidée par le Ministre angolais des affaires étrangères, qui bénéficiait de l'appui du Commissaire pour la paix et la sécurité de l'Union africaine et de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs.

Les participants à la réunion ministérielle ont été informés de l'actualité politique et de la situation en matière de sécurité en République démocratique du Congo (RDC), au Burundi, en République centrafricaine et au Soudan du Sud.

Les participants ont salué les récentes élections en Tanzanie ainsi que les progrès accomplis dans le cadre du processus de paix au Soudan du Sud. Ils se sont également félicités des avancées enregistrées dans le cadre des pourparlers de paix en République centrafricaine et ont engagé vivement les parties à poursuivre leurs efforts.

Les participants ont déclaré être pleinement favorables au dialogue sur le Burundi actuellement mené par la Communauté d'Afrique de l'Est. Ils ont par ailleurs salué la décision du Gouvernement de la RDC de reprendre la planification et les opérations militaires menées conjointement avec la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC en vue de neutraliser les forces négatives, notamment les Forces démocratiques de libération du Rwanda. Ils ont en outre exhorté la CIRGL à organiser, en coordination avec le Gouvernement de la RDC, la Communauté de développement d'Afrique australe et l'ONU, une réunion des Ministres de la défense afin de faire le point sur la neutralisation des forces négatives. Ils ont approuvé la recommandation du Comité d'appui technique de l'Accord-cadre engageant les Garants à tenir des consultations avec les Gouvernements de la RDC, de l'Ouganda et du Rwanda et le coordonnateur désigné de l'ex-Mouvement du 23 mars dans le but de remédier aux obstacles à l'application intégrale des Déclarations de Nairobi, notamment celle relative au rapatriement des anciens membres de l'ex-M23.

Concernant le renforcement des mécanismes de gouvernance de l'Accord-cadre, les participants ont recommandé, à l'issue de la réunion, que les réunions futures du Mécanisme régional de suivi soient séparées du sommet de l'Union africaine et de l'Assemblée générale de l'ONU, afin que les chefs d'État et de gouvernement des pays signataires s'intéressent exclusivement aux débats relatifs à la mise en œuvre de l'Accord-cadre et y participent activement. Ils ont également recommandé que les réunions futures du Mécanisme régional de suivi soient précédées de

United Nations Office in Nairobi – P.O. Box 48246, Nairobi, KENYA

For more information, please contact:

Penangnini Toure, Public Information Officer • Email: tourep@un.org • Phone : +254 41 350 6324 • Mobile: +254 715 703 417

réunions des Ministres des affaires étrangères des pays signataires, afin que soient jetées les bases des discussions des chefs d'État et de gouvernement.

Quant aux préparatifs de la Conférence sur l'investissement du secteur privé dans la région des Grands Lacs, qui se tiendra à Kinshasa les 24 et 25 février 2016, les participants ont salué les étapes franchies dans l'organisation de l'événement et engagé les États signataires à y participer activement au plus haut niveau.

Les participants ont souhaité que les recommandations issues de la réunion ministérielle soient présentées pour examen par les chefs d'État et de gouvernement de la CIRGL durant leur prochain sommet, prévu le 12 février 2016.

Enfin, les participants ont remercié le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine et l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs d'avoir organisé la réunion ministérielle et la Commission de l'Union africaine de l'avoir accueillie.